

ET SI VOTRE ENFANT DEVENAIT CME



Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) représentent **la Ville. C'est une fonction officielle qui les amènera à participer aux grands rendez-vous civiques et institutionnels de la collectivité.**

Votre enfant, en tant qu'élève de CM1, a le droit de se présenter pour devenir un élu enfant de la commune de Bourgoin-Jallieu.

Être Conseil Municipal Enfants

Si votre enfant est élu, il fera partie des 35 enfants qui représentent la ville de Bourgoin-Jallieu pour un mandat de 2 ans.

- **Il construira un projet avec son groupe tout au long de l'année.** Comme pour une activité sportive et/ou culturelle, le groupe se rencontrera toutes les deux semaines pour une réunion de 1h30.
- Il devra également **être présent aux commémorations** : 11 novembre, 8 mai, 16 juin, 14 juillet et 23 août.
- Il assistera à **deux séances plénières** pour présenter le projet de son groupe devant le maire et les élus du Conseil Municipal adultes.

Comment devenir CME ?

Tous les enfants de CM1 scolarisés dans une école de Bourgoin-Jallieu ont le droit de se présenter aux élections du Conseil Municipal Enfants (CME). Pour s'inscrire, il suffit de remplir la double page d'inscription et de la remettre à l'enseignant de l'élève avant la date de fin de candidature. Une fois inscrit, il lui faudra trouver une idée de projet ou un thème sur lequel il aimerait travailler. **Il pourra ensuite réaliser une campagne électorale auprès de ses camarades pour présenter ses idées pour la ville.** Les projets peuvent graviter autour de plusieurs thématiques : l'écologie, la culture, la solidarité, le sport, l'intergénérationnelle...

Référente
Anais COTENCEAU

06 82 70 51 09

anais.cotenceau@leolagrange.org

